

**DELIBERATION PORTANT DESIGNATION DU MEMBRE ÉTUDIANT DU CONSEIL DE LA RECHERCHE APPELÉ A SIÉGER
A LA COMMISSION CVEC – ACTIONS TRANSVERSES**

LE CONSEIL DE LA RECHERCHE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE A DISTANCE DU MARDI 04 MAI 2021,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne (EPE UCA) ;

Vu les directives ministérielles liées à la situation de confinement due à la pandémie de covid19,

Vu l'ordonnance n°2014-1329 du 06 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;

Vu le décret n°2014-1627 du 26 décembre 2014 relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;

Vu le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

Vu les circonstances exceptionnelles liées aux mesures nationales de confinement mises en œuvre dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;

Vu le Règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias BERNARD ;

Considérant la candidature de Madame Agathe CHIROSSEL déposée après appel à candidature en date du 01^{er} avril 2021 ;

PRESENTATION DU PROJET

Suite aux élections des conseils centraux de l'EPE UCA qui se sont tenues du 23 au 25 février 2021, il est nécessaire de renouveler la composition de la commission CVEC – Actions transverses – de l'EPE UCA en procédant à la désignation, par les membres du Conseil de la Recherche, de :

- 1 élu étudiant du Conseil de la Recherche désigné par le Conseil de la Recherche

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation faite par Monsieur le Président l'Université Clermont Auvergne ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

De désigner, en tant qu'élu étudiant du Conseil de la recherche :

- Madame Agathe CHIROSSEL

Résultats du vote :

Membres en exercice : 44

Membres présents et représentés : 41

Bulletins blancs : 1

Nombre de voix pour Madame Agathe CHIROSSEL : 40

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CR UCA DELIBERATION A
DISTANCE 2021-05-04-06

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*